

22 Subventions aux foires et expositions, selon les montants mentionnés aux Détails des services	30,000 00
23 Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés aux Détails des services	38,500 00

SERVICE DES MARCHÉS

24 Administration	113,322 00
25 Economie agricole, y compris les enquêtes régies autrefois par la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies	245,520 00
26 Produits laitiers	438,652 00
27 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, et subventions selon les montants mentionnés aux Détails des services	694,221 00

MERCREDI, le 29 mai 1946.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)

AGRICULTURE

SERVICE DES MARCHÉS

28 Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de \$5,000 au Conseil canadien d'horticulture	683,764 00
29 Animaux de ferme et produits des animaux de ferme	721,521 00
30 Vente des produits agricoles, y compris les nominations temporaires pouvant être nécessaires, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas excéder \$15,000	25,000 00

JEUDI, le 30 mai 1946.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées en subsides intérimaires)

AGRICULTURE

CRÉDITS SPÉCIAUX

31 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasiner de l'eau. (Compte non tenu du coût des études et des ouvrages techniques à l'égard des entreprises d'irrigation de Medicine-Hat et de dérivation de Red-Deer en Alberta et de l'entreprise sur la rivière Saskatchewan du sud, lequel coût a été prévu au crédit de \$10,000,000, No 606, du ministère de la Reconstruction et des approvisionnements)	3,000,000 00
32 Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	250,000 00
33 Primes à la réduction des emblavures—Engagements inexécutés des années antérieures	25,000 00
34 Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	2,000,000 00
35 Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	200,000 00
36 Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	50,000 00
37 Projets spéciaux de recherches agricoles	200,000 00